

13/01/2020 _ Réponse au post FB de JMK du 29/12/2019

Réponse

de l'association des riverains du Dinghof au post FB du
29/12/2019 de M. JM Kutner :

https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=10221645138903708&id=1411110809

Monsieur,

Le 19 octobre 2016, il y a donc plus de 3 ans maintenant, j'adressais au Maire de Schiltigheim que vous étiez alors, une lettre ouverte où je dénonçais la désinformation inacceptable qui avait pesé sur l'ensemble historique du Dinghof – cet ensemble n'avait pas encore été amputé de manière illégale de la grange attenante à la maison du 17^e siècle – lors du précédent Conseil Municipal du 04/09/2016. (voir le site dinghof.org, lettre du 19/10/2016).

Bien que les faits aient, depuis, largement donné raison aux hypothèses que j'avançais alors au nom de l'association des riverains du Dinghof, vous persistez dans votre post FB du 29/12/2019 dans vos assertions erronées. J'estime donc nécessaire de vous répondre.

Notre association est très active et le nombre de ses adhérents ne faiblit pas, bien au contraire. Le Dinghof fait parler régulièrement de lui dans les DNA et notre site Dinghof.org, qui relate l'histoire du site et l'historique de notre association, est régulièrement visité.

Pour rappel, je fais partie des nombreux riverains qui ne seraient, le cas échéant, aucunement impactés par la construction d'un éventuel futur immeuble sur le site du Dinghof. Cela ne nous empêche pas d'être révoltés devant la légèreté avec laquelle

certains hommes politiques manient les promesses électorales ! Qui plus est, comment avez-vous pu délivrer un permis de construire alors que l'unique passage menant au site est une étroite impasse dépourvue de trottoirs ? Comment avez-vous pu signer avec les promoteurs un acte de vente le 22 mars 2018 alors qu'il eût été sage de les faire patienter jusqu'à l'élection de la nouvelle municipalité, le 15 avril suivant, c'est-à-dire moins d'un mois plus tard ?

Votre virulence vis-à-vis de Madame Danielle Dambach me paraît d'autant plus étrange que l'actuelle Maire de Schiltigheim – qui avait vivement dénoncé votre projet avant d'être élue – semble, depuis, avoir fait sien votre projet.

Il y a deux ans environ vous avez essuyé un désaveu massif au niveau de votre municipalité. Parmi les dossiers qui ont pesé, celui du Dinghof n'était pas des moindres. Vous semblez oublier qu'il ne s'agissait pas de la démission du **seul** Premier Adjoint au Maire mais **de la moitié** du Conseil Municipal. Ce n'est pas là chose anodine ! Je n'ose imaginer ce que serait devenue, sans ces démissions, l'impasse étroite et sans trottoirs de la rue d'Adelshoffen qui bruirait aujourd'hui ou demain du passage quotidien d'une quarantaine – au bas mot ! – de véhicules !

Concernant les questions d'ordre patrimonial, je tiens à vous rappeler que :

Vous avez superbement ignoré en 2016 la potentialité de la richesse historique du Dinghof allant même jusqu'à rebaptiser l'ensemble historique « Ferme Dietrich », dénomination reprise par la majorité actuelle ;

C'est l'association qui s'est finalement chargée, en octobre 2016, du dossier de demande de protection au titre des monuments historiques, et non la Ville, contrairement à vos engagements ;

Les fouilles archéologiques qui se sont déroulées en 2017 et

surtout en 2018 ont montré le caractère historique remarquable de l'ensemble du Dinghof qui malheureusement avait entre-temps été amputé irrégulièrement de sa grange en pan de bois. Car l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2016, fixant le cadre des fouilles préventives sur le site, stipulait clairement que la démolition des bâtiments devait se faire « hors bâtiments à pan de bois ».

C'est désormais avec un très grand intérêt qu'est attendue – aussi bien par les cercles associatifs que scientifiques – la très prochaine publication des résultats des fouilles d'Archéologie-Alsace. Ce rapport devrait en effet apporter des éléments nouveaux de premier ordre sur l'histoire ancienne du site du Dinghof ; à cet égard je vous invite également à consulter sur notre site le jugement rendu par le Tribunal Administratif de Nancy (19/11/2018) qui nous a donné raison en reconnaissant nos arguments contre le déplacement du Dinghof en raison, entre autres, du caractère historique de la maison.

Sans doute ignorez-vous par ailleurs que le 4 juillet 2019, a été organisée sous l'égide de notre association une rencontre entre des spécialistes du bâti ancien et la Ville de Schiltigheim. Suite à cette rencontre les spécialistes présents ont envoyé à Madame la Maire leurs préconisations pour une bonne protection de la maison contre les intempéries d'hiver (voir le site dinghof.org : *SOS Dinghof* du 12-06-2019 / *Préconisations des spécialistes* du 12-07-2019 / *Compte-rendu de la rencontre* daté du 03-09-2019). Bâchage serré ou échafaudage-parapluie étaient les deux solutions retenues.

La planète est en danger mais les municipalités successives semblent l'ignorer ; Schiltigheim ne cesse de se remplir de voitures, de se bétonner tous azimuts et de perdre ses rares îlots de verdure salvateurs !

Puisse la ou le prochain(e) maire répondre aux attentes véritables des Schilickois et avoir enfin un vrai courage politique !

*Berthe Beyer, Présidente de l'association des riverains du Dinghof pour
le comité directeur*

Schiltigheim, le 13/01/2020